Financer le ménagement des territoires

Quels modèles économiques pour la sobriété foncière et la préservation des sols vivants ?

↳ Notre gestion des sols repose encore sur un modèle économique fondé sur l'exploitation et l'artificialisation des sols au détriment de leurs fonctions écologiques, alors qu'il faut ménager les territoires et préserver des sols vivants.

Cet atelier explorera les modèles économiques permettant de préserver la fonctionnalité des espaces non bâtis et les leviers pour les mobiliser. Les participants se mettront dans la peau d'un porteur d'ENAF (espace naturel, agricole et forestier) à la recherche d'un modèle viable, puis découvriront comment la comptabilité écologique peut faire évoluer les pratiques d'aménagement.

Cet atelier comprendra deux temps :

→ Présentation de l'étude « Porter la nature sans la dénaturer », puis cas d'étude sur lequel il faudra construire un « business plan », les participants identifiant les flux financiers à mobiliser pour préserver cet espace.

→ Présentation du l'outil « Bilan de transition foncière », puis cas d'étude selon les surfaces artificialisées / évitées / restaurées et les devis liés au coût de renaturation pour prendre des décisions en fonction des bonus-malus.

L'après-midi, une visite de la ZAC des Hauts de l'Orne (en cours d'aménagement) permettra d'illustrer concrètement ces enjeux travaillés sur documents le matin et de rencontrer les acteurs de ce projet.

HORAIRES DE L'ATELIER

8h30 - 9h15

Trajet en tramway, accueil à **Fleury-sur-Orne** par le Maire et traversée du site des Hauts de l'Orne

9h15 - 9h45

Introduction et tour de table autour d'un café salle Oresme.

9h45 - 11h00

Atelier 1 - Présentation 15 min puis travail en sous-groupes : Repenser la gestion durable d'un ENAF et définir un modèle économique pour rendre soutenable sa préservation dans le but de maintenir ou améliorer les fonctions des sols.

11h00 - 11h15

Pause

11h15 - 12h00

Atelier 2 - Présentation 20 min et retours d'expériences : Repenser le modèle de l'aménagement et intégrer les externalités environnementales au sein du bilan d'aménagement grâce à la prise en compte de l'impact d'un projet sur les sols.

12h00 - 12h40

Échanges et conclusions

12h40 - 14h00

Buffet dans la salle Oresme

14h00 - 17h00

Visite des Hauts de l'Orne (déambulation en 9 étapes)

17h00 - 17h15

Retour à **Caen** en tramway

INTERVENANTS & ACTEURS

↳ **Amandine COXAM,** Chargée d'opérations - Normandie Aménagement

↳ **Delphine GALLOIS,** Chargée de mission aménagement - Caen la mer

↳ **Marc LECERF,** Maire de Fleury-sur-Orne

↳ **Etienne LEVAVASSEUR,** Pépiniériste installé sur la ZAC

↳ **Anastasia MARY-GAUTIER,** Directrice urbanisme et aménagement durable – Fleury-sur-Orne

↳ **Jindra SCHIFF,** Architecte paysagiste - Agence TER

PILOTES ATELIER

↳ **Azilis BAS**, Institut de la transition foncière

↳ **Anne-Sophie BOISGALLAIS**, référente AUCAME

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Parcours de la journée



Carte réalisée par l'AUCAME

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S)

Situé à Fleury-sur-Orne (6 000 habitants), le lieu de visite constitue le cas concret qui permet de tester l'étude « Porter la nature sans la dénaturer » et l'outil « Bilan de transition foncière » de l'Institut de transition foncière.

La ZAC des Hauts de l'Orne est un écoquartier de 42 ha qui se développe sur une terre agricole : 4 000 habitants y sont attendus à l'horizon 2033. Attenants à la ZAC, 21 ha se révèlent non constructibles du fait des fortes contraintes (carrières souterraines, ZNIEFF, sols pollués, vestiges archéologiques…), ce qui pose directement la question du modèle économique de ces espaces.



LIEU DE RENDEZ-VOUS

8h30

Station de tramway Résistance Saint-Jean (place de la Résistance à Caen), Direction Fleury

→ L'atelier se tiendra le matin à l'**Espace Nicolas Oresme** (salle municipale, 10 rue Serge Rouzière à **Fleury-sur-Orne**).

MODES DE DÉPLACEMENT

→ Tram de Caen à Fleury-sur-Orne le matin (10 minutes) et marche jusqu'à la salle.

→ Marche l'après-midi au sein de la ZAC (environ 4 km) et retour à Caen en tramway.

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

→ Parapluie ou ciré en cas de pluie.